

Provision d'une lettre en Arabe adressée par l'Al-Din Husayn Abdulkader au Roi Louis Philippe le 2 Janvier 1848. à l'usage où j'en mettrai aujourdhui
desus l'Al-Din Husayn Abdulkader au Fort Lamalou à Toulon - Je certifie que c'est
minuté de la main d'Al-Din Husayn Abdulkader
L'Al-Din Husayn Abdulkader

طرائد على حسين وموكمم ورواها

الحسين وموكمم ورواها

Signature: Louis Philippe
Signature: Hussein

عز من السير الحاج عبر الفداء كرا الله له وامنه، امير المؤمنين العظيم المحيوس
العز بسليمة وكريمها وعطده ارة نسل هنتها سلفها
السنلا امير المؤمنين وكريمها وعطده ارة نسل هنتها سلفها
حل والسلطنة مرفديج الزمان وجرير، التنسيب نسيبه الحسين
السور بيليب اجرو الله مجاري المقتض على وبقوال الغر والفضا
وسلام ورحمة الله وبر طائفة على مرتانفت بجمهورية والربنا
حر كاته وسكناته وبعزواتنا لما فضل الله علينا بالظفر والبروق الماقل
وتوجهت وجهتنا الى احد غنمنا الحمل تلحظنا في ذلك ووجدنا
اولي بالرياسة منكم في هذا الوقت وجرادى بالسياسة وجمع الضج
والمفت وامرهم فاصروا من اذنية لنا انتم وامرهم فمصالح الملك وكنتم
الار حصىم ويحيتم وامرهم بيري الامور عموما وخصوصا غيركم بما فرغنا
ارضكم ويمننا من وضع وعرضكم بعرا انما تبنا مع عمالهم ولتكم واجفونا بالظفر
بما كنتم واهبنا اماننا ولبغوا غاية احرمانا وتلا فينا مع ولدكم
بسر الغزوات فاكمننا الى اكم واجازنا الى اجازة واعضاء وسترنا في
امان المسرة وجمال المهمة وانما اليوم حللنا محل ملككم ونزلنا بمرور
ملككم ودخلنا بكم كما عنتكم باعلمنا كس نجحنا لتنازل مرجح منكم
واكرامكم واحسانكم التي كنتم اهلها وبيتها بافريق انتظا بجمهورية
وما يذنه به امركم من شئ يجنا البس في عنتكم ماء فنصركم في ملاقاته بعد
بلانك حاضر كما ندمر به

الحسين

DE LA RESTAURATION À LA GUERRE DE 14-18

379. **ABD-EL-KADER** (1807-1883) émir et sultan arabe. L.A.S. (brouillon), avec note a.s. de ROUSSEAU, « Interprète principale de l'Armée d'Afrique », [Toulon, fort Lamalgue] dernière dizaine de moharrem 1264 (2 janvier 1848), à LOUIS-PHILIPPE ; 1 page in-fol. ; en arabe, avec traduction a.s. de Rousseau jointe. 2.500/3.000

HOMMAGE ET ALLÈGEANCE AU ROI DES FRANÇAIS LORS DE SON ARRIVÉE EN FRANCE. [Après un bref séjour à Toulon, l'Émir sera transféré au château de Pau, puis en novembre au château d'Amboise.]

« Louanges à Dieu ! [...] Au Grand des armées françaises, leur Chef choisi & placé à la tête de leur Puissance, l'excellence des monarques & leur guide & modèle en toutes choses, le Sultan des Sultans, sous les pieds duquel tous les souverains de la terre sont placés [...] Louis Philippe, que Dieu perpétue votre gloire & l'augmente, salut, miséricorde, et bénédiction de Dieu.

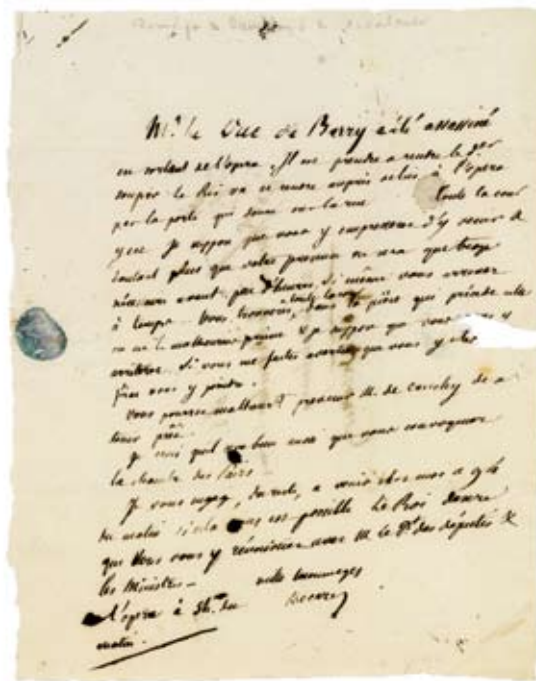
Dieu ayant ordonné à notre égard ce qui a eu lieu par le passé, nous avons songé à qui nous devons confier la charge que nous étions imposée ; nous avons réfléchi à ce sujet, & nous n'avons pour ce moment et pour l'avenir trouvé personne qui nous fût préférable pour diriger. [...] En conséquence nous sommes venus à vous, après avoir correspondu avec le chef de votre gouvernement en Afrique et principalement votre fils, l'illustre *Seid* Duc d'AUMALE à qui nous avons fait notre soumission et la remise de tout notre pouvoir ; il a accueilli favorablement la demande d'*aman* (grâce) que nous lui avons faite. Nous l'avons vu à *Djamaa Ghazaverat* (Nemours) ; il a eu pour nous beaucoup de bontés & de considération.

Aujourd'hui nous sommes arrivés dans votre gouvernement de France, nous sommes entrés dans une de vos villes, et nous nous sommes entièrement soumis. Nous nous sommes placés sous vos ailes protectrices qui donnent refuge à quiconque vient s'y abriter. Nous remettons entre vos mains toutes les affaires qui nous concernent. Nous vous faisons connaître notre situation, et nous espérons jouir de votre considération, de vos bontés, & de vos bienfaits dont vous êtes le généreux dispensateur. Nous attendons votre réponse avec impatience ainsi que les ordres qu'elle renfermera. Si vous jugez que nous devrions nous présenter à Votre Majesté, nous sommes prêts à nous conformer à l'avis qu'il lui plaira de nous donner »...

Ancienne collection Benjamin FILLON (n° 298).

380. **Bertrand BARÈRE DE VIEUZAC** (1755-1841) conventionnel (Hautes-Pyrénées). 6 L.A.S. ou P.A.S., 1830-1839, à LOUIS-PHILIPPE ou à son entourage ; 12 pages in-4 ou in-8, une adresse. 200/300

Bruxelles 21 août 1830. Hommage au « roi Citoyen », avec des vœux pour un règne réformateur, qu'il salue « du fond d'une terre étrangère. On a jusqu'à présent dérobé, à la justice du nouveau roi des Français, la gloire d'une proclamation ou d'une ordonnance, qui en révoquant et déclarant comme nulles et non avenues toutes les lois et mesures illégales et anti-constitutionnelles, rappelle au sein de la patrie libre, les proscrits dispersés par Louis XVIII en Europe, lors des violences d'un pouvoir arbitraire et oppresseur »... *Tarbes 1^{er} juillet 1836*, vœux après l'attentat d'Alibaud... *Tarbes 15 mai 1838*. 2 « notes » pour le Roi, avec lettre d'envoi à Jean VATOUT, pour faire connaître au Roi ces deux notes avant le départ de SOULT, son ambassadeur extraordinaire, pour l'Angleterre [pour le couronnement de VICTORIA]. L'une concerne la STATUE EN MARBRE DE NAPOLÉON PAR CANOVA, dont Louis XVIII fit présent au duc de WELLINGTON : il existe une réplique de la tête en bronze, que Barère confia à un ancien *constable* à Londres... L'autre note concerne les archives du Prince Noir, dont on pourrait réclamer la restitution... *Tarbes 1^{er} mai 1839*, au baron FAIN, envoi de vœux à S.M., évoquant le père de Fain... ON JOINT une note a.s. de Vatout au Roi, 30 mai 1838 (en-tête *Bibliothèques particulières du Roi*).



381

381. [Assassinat du duc de BERRY]. **Élie, duc DECAZES** (1780-1860) ministre et homme politique. L.A.S., l'Opéra à 5 h. du matin [14 février 1820], au Chancelier de France DAMBRAY, au Luxembourg ; 1 page in-4, adresse avec contreseing autogr. (petite déchir. par bris du cachet). 1.200/1.500

EXTRAORDINAIRE LETTRE ÉCRITE PAR LE PRÉSIDENT DU CONSEIL ALORS QUE LE DUC DE BERRY AGONISE. [Poignardé par Louvel, l'héritier du trône expirera à 6 heures et demie du matin ; dès le lendemain, les adversaires politiques de Decazes l'accuseront de s'être rendu moralement responsable du crime.]

« M^r le Duc de Berry a été assassiné en sortant de l'opéra. Il est prendre à rendre [sic] le d^{er} soupire. Le Roi va se rendre auprès de lui à l'opéra par la porte qui donne sur la rue. Toute la cour y est. Je suppose que vous y empresserez d'y venir & d'autant plus que votre personne ne sera que trop nécessaire avant peu d'heures, si même vous arrivez à temps. Vous trouverez toute la cour dans la pièce qui précède celle ou est le malheureux prince & je suppose que vous vous y arrêterez. Si vous me faites avertir que vous y etes j'irai vous y joindre.

Vous pourrez malheur^t prévenir M. de Cauchy [Louis-François Cauchy, greffier de l'état civil de la maison royale] de se tenir prêt.

Je crois qu'il sera bien aussi que vous convoquiez la chambre des Pairs.

Je vous engage, du reste, a venir chez moi a 9 h du matin si cela vous est possible. Le Roi desire que vous vous y réunissiez avec M. le P^t des députés & les Ministres »...

382. **Marie-Caroline, duchesse de BERRY** (1798-1870) fille du Roi des Deux-Sicules, épouse du duc de Berry, mère du comte de Chambord, elle tenta en 1832 de soulever la Vendée. L.A.S. « Marie Caroline », 12 février 1832 ; demi-page in-8. 500/600

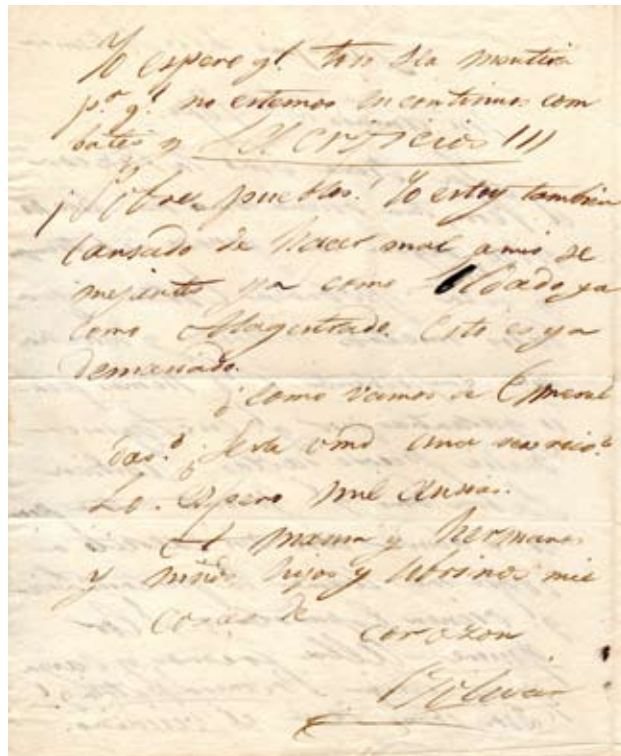
DEUX MOIS AVANT SON DÉBARQUEMENT EN PROVENCE. « Le porteur de la présente vous entretiendra Monsieur de quelques affaires qui m'intéressent et sur les quelles je désirerois avoir votre avis. J'ai trop de confiance dans vos lumières et dans votre dévouement pour moi et mon fils Henri V pour ne pas être persuadée d'avance que je puis compter sur vos bons et sages conseils. Veuillez donc bien écouter ce qui vous sera dit de ma part à ce sujet »...

383. [Marie-Caroline, duchesse de BERRY]. **Antoine-Maurice-Apollinaire, comte d'ARGOUT** (1782-1858) ministre de l'Intérieur. 2 L.A.S. et une pièce jointe, [mai 1833], à LOUIS-PHILIPPE ; 2 pages in-4 et 1 page in-fol., plus 1 page in-4. 1.000/1.200

AU SUJET DE L'ACCOUCHEMENT DE LA DUCHESSE DE BERRY, DÉTENUE DANS LA CITADELLE DE BLAYE (10 mai 1833).

Il transmet au Roi deux dépêches qui lui arrivent de Blaye. « MENIÈRE [médecin chargé de soigner la prisonnière] trahit. Cela paraît certain. Je ne doute plus de sa correspondance avec BERRIER. On s'arrange pour rendre une constatation impossible. Que resterait-il ? Le témoignage des médecins ? Mais si DENEUX et Menière sont d'accord avec Madame la Duchesse de Berri et s'ils refusent de signer au dernier moment, toutes les preuves échapperont et le gouvernement éprouvera une déception cruelle. Il faudrait trouver un remède et je n'en apperçois que de violens »... – « Votre Majesté avait parfaitement deviné. C'est le Marquis LUCHESI qui a été désigné comme père de l'enfant et comme l'époux de Madame la Duchesse de Berri »...

Copie (par Camille FAIN, secrétaire du Roi) d'une dépêche du général BUGEAUD, commandant la citadelle de Blaye, rendant compte des difficultés rencontrées pour dresser un procès-verbal exact et acceptable par les signataires, notamment en ce qui concerne ce qu'ils ont vu de l'accouchement. « La Duchesse [...] n'adoptera pas les portes ouvertes, et qu'on voie tout »...



385

384. [Marie-Caroline, duchesse de BERRY]. MANUSCRIT, *Analyse des pièces saisies à Nantes, le 7 novembre 1832* ; copie vers 1850 dans un cahier broché de 99 pages in-fol., sous couverture de papier fort. 1.000/1.200

TRÈS INTÉRESSANT DOCUMENT DÉTAILLANT QUELQUE 55 PIÈCES SAISIES PAR LA POLICE LORS DE L'ARRÊSTATION DE LA DUCHESSE DE BERRY. Des notes marginales éclairent l'identité des personnages désignés par des noms de guerre ; certains documents sont signalés comme chiffrés, ou écrits à l'encre sympathique.

« N° 1^{er}. Lettre de CHARLES X à la Duchesse de Berry, du 28 Août 1832. Il l'engage de la manière la plus pressante à renoncer à son entreprise qui ne peut plus qu'être aussi dangereuse pour elle que funeste pour la bonne cause. "Soyez bien sûre, dit l'ex-Roi, que je connais mieux que vous ne pouvez le croire, l'état réel des choses, tant à l'intérieur qu'à l'extérieur" [...]. N° 2. Lettre de M. de CHATEAUBRIAND, sans date. Il s'exprime ainsi : "Les fidèles amis de Madame, n'ont point changé d'avis [...]. Non seulement ils pensent que la guerre civile est toujours une chose déplorable, mais que de plus elle est, dans ce moment-ci impossible. Les vrais amis de Madame pensent donc qu'elle doit s'éloigner au plutôt." [...] N° 3. Lettre de la Duchesse d'ANGOULÊME, du 11 septembre 1832. – Elle engage sa chère sœur à quitter au plus vite le pays où elle se trouve. [...] N° 4. Du Marquis de COISLIN [...]. M. de Coislin annonce à Madame qu'on l'a trompée sur l'état de la Vendée ; que sans les puissances étrangères on ne pourra rien, qu'il va obéir aux ordres qu'il a reçus, mais qu'il laisse à d'autres la responsabilité d'évènements qui peuvent devenir très graves »... Etc.

Sont aussi analysées, avec parfois l'indication « présumée de », des missives de FITZ-JAMES, BERRYER, Ch. d'AUTICHAMP, Ferdinand BERTHIER, LATOUR-MAUBOURG, A. de PASTORET (dont une « sous le nom de Henry de Lorraine »), HYDE DE NEUVILLE, le prince d'ORANGE, OUVRARD, le comte de MESNARD, la comtesse DU CAYLA, etc., et la duchesse de Berry elle-même... Signalons aussi d'intéressants rapports sur les membres du Comité royaliste de Paris (Bellune, Latour-Maubourg, Chateaubriand, Hyde de Neuville, L. Pastoret, Fitz-James, Clermont-Tonnerre), sur les officiers généraux de l'Armée du Nord (Jamin, Nicolas, Zeiphett, Schramm), sur les dispositions des Rois de Sardaigne et de Hollande, des Chambres et des provinces françaises...

La « Copie d'une note de M. Deutz » donnée en appendice retrace le parcours politique de celui qui, ayant gagné la confiance de la duchesse, la trahit.

385. **Simon BOLIVAR** (1783-1830) le héros et le libérateur d'Amérique du Sud. L.A.S., Guayaquil 21 septembre [1826], à son cher Don Pepe ; 2 pages in-4 ; en espagnol. 3.000/4.000

TRÈS BELLE LETTRE.

« Vous avez à présent la paix avec le Pérou, aussi bonne que cela a été possible, étant donné que la hâte du temps et de la pauvreté assurent vos intérêts et vos droits les plus importants. Nous n'avons pas demandé de garanties, parce qu'en Amérique personne ne peut nous en donner. Vous savez aussi que sous peu je serai prêt à arriver avec mon armée là où m'appellera la Patrie. On dit que viennent des Espagnols et qu'on les veut. Nous irons là, et qui doit tomber, tombera. *Plutôt la Patrie que Dieu*, comme disait le Basque. Moi, j'espère que tout cela soit des mensonges, pour que nous ne soyons pas dans des combats continuels et des SACRIFICES !!! Pauvres peuples ! Moi aussi je suis fatigué de faire du mal à mes semblables, tantôt comme soldat, tantôt comme Magistrat. C'est vraiment trop ». Il espère que son ami deviendra riche un jour avec ses émeraudes...

386. **Thomas BUGEAUD** (1784-1849) maréchal de France. L.A.S. « M^{al} D. d'Isly », Alger 3 juin 1846, à LOUIS-PHILIPPE ; 2 pages in-fol. 250/300

Le gouverneur général de l'Algérie demande le grade de chef d'escadron pour son unique aide de camp, le capitaine TROCHU « comme une récompense personnelle des services que j'ai pu rendre dans cette crise de 8 mois que vient de subir l'Algérie », et comme un service à l'État. « Trop d'hommes incapables arrivent au sommet en vieillissant : leur nombre dans le cadre de l'état m^{or} général est effrayant pour l'avenir de la patrie ; ils peuvent nous ramener plusieurs journées de Waterloo. Faisons donc surgir de bonne heure quelques capacités bien démontrées, pour que, jeunes encore quand elles atteindront au grade d'off^{er} général, elles soient une garantie pour la sécurité de la France et l'honneur du drapeau ». Le capitaine Trochu « a 3 ans de grade, 6 ans de guerre et de distinction en Afrique, combien de capitaines de cavalerie et d'infanterie sont devenus officiers supérieurs en temps de guerre avec moins de titres que cela »...

ON JOINT la minute de la réponse (favorable) écrite par Camille FAIN (plus copies).

387. **Louis de CADOU DAL** (1790-1853) frère de Georges Cadoudal. 2 L.A.S. comme chef d'escadron, Moulins (Allier) 8 mai et 23 juin 1826 ; 1 page in-fol. et 3 pages in-4. 200/250

8 mai 1826, [au duc de DOUDEAUVILLE, ministre de la Maison du Roi]. Désireux de soutenir « un nom qui s'est acquis quelque gloire en traversant les tristes époques de notre Révolution », il demande à être nommé écuyer cavalcadour du Roi. Il rappelle les sacrifices de ses nombreux parents, victimes des « émissaires de Bonaparte », des « cachots de Robespierre », ou morts sous le drapeau blanc, et sa propre conduite. « Je me flatte que le frère de Georges ne sera pas déplacé auprès de son Roi »... 23 juin 1826, [au duc de POLIGNAC, Premier Écuyer du Roi]. Le ministre de la Maison du Roi a promis de mettre sa demande sous les yeux de Sa Majesté, lorsqu'il y aurait une vacance ; en attendant, Cadoudal déplore la situation à laquelle il est réduit, malgré le rétablissement de la monarchie légitime : « Le Tyran savait au moins rendre justice »...

ON JOINT une copie certifiée conforme par Louis de Cadoudal (et en partie de sa main) des LETTRES DE LOUIS XVIII ET DE CHARLES X À GEORGES CADOU DAL de 1796 à 1805 (8 pages et demie in-4) ; plus des fragments de rapports et d'extraits de presse (copiés à l'encre sympathique, ils auraient été trouvés dans la doublure des habits de Georges Cadoudal ; 7 p. in-fol.).

388. **Michel CHEVALIER** (1806-1879) économiste. 3 L.A.S., Paris et Lodève 1875-1877, à son avoué Michel PILASTRE ; 10 pages in-4 ou in-8, une enveloppe. 400/500

LETTRES D'AFFAIRES CONCERNANT SES DIFFÉREND AVEC LE BANQUIER ISSAC PEREIRE.

Paris 20 novembre 1875. Il expose comment il s'est trouvé découvert vis à vis des héritiers d'Émile PEREIRE par manque d'une quittance en bonne et due forme, et le prie de demander à M. Doussand d'ajouter sous sa signature qu'il est « fondé de pouvoirs » des Pereire... Lodève 19 août 1876 : absent de Paris, il ne sait comment payer Isaac Pereire : « quoique mon concierge soit un honnête homme, je n'aime pas à lui laisser huit mille francs. J'aurais l'idée de le faire payer par vos mains »... Lodève 12 novembre 1877. Il faudra donc plaider. « Cela ne me surprend en rien. Isaac est, à la lettre, un fou furieux qui me ferait brûler à petit feu, s'il le pouvait. Quand il a su que ma belle-mère et moi voulions jouir du bénéfice de la jurisprudence nouvelle de la Cour de Paris, il aura eu un accès de fureur et, sans rien examiner, il aura ordonné de contester »... L'assignation faite aux héritiers d'Émile Pereire a exaspéré la famille et surtout les femmes, qui, volontiers, le « traiteraient comme les squaws de l'Amérique du Nord traitaient les prisonniers blancs que leurs maris ont pu faire sur les détachements des troupes fédérales. Ma belle-sœur (v^{re} de mon frère Auguste et mère de Madame Émile Pereire junior) partage ce déchaînement contre moi »... Ces femmes ont poussé Isaac à contester, car dans cette famille « les femmes partagent le sceptre avec les hommes ». Mais il est prêt à exposer, pièces à l'appui, que le Crédit mobilier dont les frères Pereire étaient l'âme, « leur a servi, étant partis de zéro, de faire une fortune colossale en ruinant cent mille familles, et en me faisant perdre à moi-même 500 ou 600 000 f. »...

389. **Bertrand, comte CLAUZEL** (1772-1842) maréchal. L.A.S., Alger 18 mars [1836, au maréchal OUDINOT, duc de Reggio] ; 1 page et demie in-4, en-tête *Gouvernement des possessions françaises dans le nord de l'Afrique*. 150/200

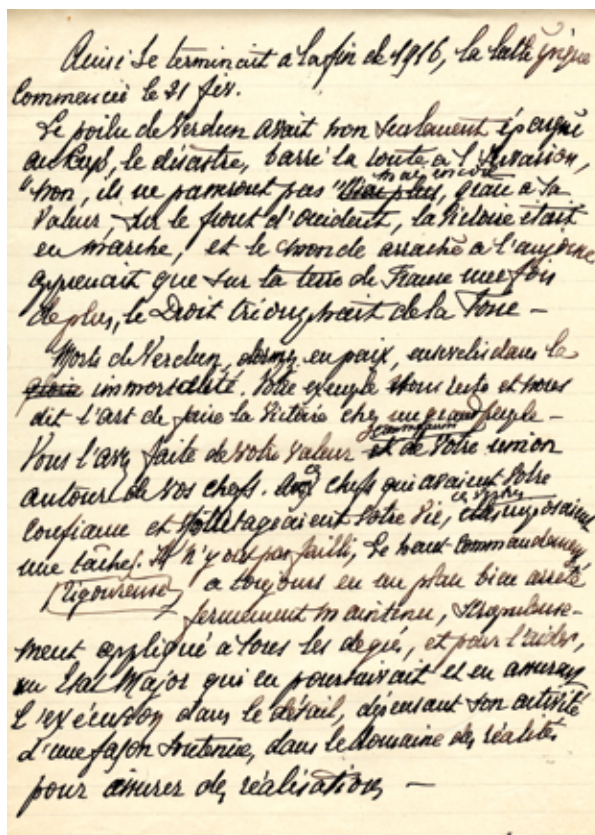
« J'ai accueilli votre fils avec les sentiments que je lui devais et pour vous et pour lui. J'étais heureux de l'avoir aidé dans la carrière et d'avoir pu aussi récompenser un dévouement. Le général OUDINOT est un de nos meilleurs généraux : il vous rend ce qu'il a reçu de vous. L'armée le trouvera digne de son père »...

390. **Prosper ENFANTIN** (1796-1864) économiste, un des fondateurs du saint-simonisme. L.A.S., Curson 26 mars 1837, à LOUIS-PHILIPPE ; 13 pages et demie in-fol. calligraphiées avec soin. 1.200/1.500

LONGUE ET EXTRAORDINAIRE LETTRE DE CONSEILS POLITIQUES AU ROI LOUIS-PHILIPPE.

La prison, ses trois années en Égypte, la grâce royale dont il bénéficia et le spectacle confus de la nation l'ont éclairé, et il recommande au Souverain de répondre aux besoins de la France actuelle – *pacifique, laborieuse et industrielle* – en étant « le Roi des ouvriers », et de préparer son fils le duc d'ORLÉANS, le futur Roi, à commander les finances, les travaux publics, le commerce, l'industrie, « instruments de Paix et de Production »... Que le duc de NEMOURS commande le premier grand travail d'utilité publique et qu'il s'entoure d'ingénieurs civils ; que le prince de JOINVILLE inspecte et installe les nouvelles lignes de communication à vapeur de la Méditerranée et de l'Atlantique, « et qu'il ait près de lui des hommes au fait des intérêts *commerciaux* qui animent les peuples »... Que leurs jeunes frères soient dirigés, l'un vers l'École polytechnique, l'autre vers celle des Arts et manufactures... Ainsi le Roi donnera en douceur une direction nouvelle à la politique, et le *besoin social* l'imposera à son tour au régime politique « souverainement

tracassier et fatigant »... Le premier ministère deviendra celui du Commerce et des Travaux publics, ou celui des Finances, ou celui de l'Intérieur, les préfets seront des inspirateurs de grands travaux et l'administration toute entière s'animerait de sentiments industriels dignes des Sully, Colbert, Turgot, Watt, etc. Que chaque citoyen suive l'exemple de Sa Majesté, comme Roi et comme Père ; que la bourgeoisie se modèle sur le *Napoléon de la Paix*, sur le *Roi des Ouvriers*... Quant à la grave question de l'expansion pacifique à l'extérieur, « tant que le gouvernement de Votre Majesté ne sera pas l'allié de la Russie, de l'Autriche et de la Prusse comme il l'est de l'Angleterre, le trône de France sera toujours sur un volcan de *Légitimisme*, alimenté par ces puissances ; et d'un autre côté, il sera miné par le *Républicanisme*, tant qu'il n'aura d'alliés que l'Angleterre, l'Espagne & le Portugal. [...] La base de la politique Européenne doit être aujourd'hui : *Tourner les yeux de la Russie vers l'orient, afin que toutes les autres nations puissent tourner les leurs vers le midi et l'ouest*. Vouloir empêcher la Russie d'avoir une influence prédominante sur la mer Noire, l'Asie mineure, la Perse, ce serait lutter contre la volonté de Dieu, contre la nature des choses, contre soi-même [...] & ne nous reste-t-il pas l'Amérique toute entière ; la Syrie et l'Égypte, ces deux routes de l'Inde et de l'Océanie ; & l'Afrique où nous avons déjà le pied ? »... Il faut conquérir et coloniser ces pays ouverts à notre activité, et pour cela, il recommande un homme injustement calomnié, mais dont le génie a contribué à rapprocher la France de cet avenir pacifique : « M^r de TALLEYRAND semble n'avoir prolongé sa merveilleuse vie que pour recevoir de Votre Majesté, comme un saint viatique, l'annonce d'une semblable politique ; car, par elle seule, peut se réaliser une pensée qui doit être, en ce moment, sa constante préoccupation et le dernier rêve de sa vie, l'union des Cabinets des Thuilleries, de Londres et de Vienne »...



391. **Ferdinand FOCH** (1851-1929) maréchal. BROUILLON autographe et TAPUSCRIT avec additions et corrections autographes, d'un DISCOURS prononcé le 22 juin 1924 à Verdun ; 3 pages in-fol. autographes et 9 pages in-fol. dactylographiées et corrigées (la fin autographe).

800/1.000

COMMÉMORATION DE LA BATAILLE DE VERDUN, à l'occasion du huitième anniversaire de la défaite allemande. Après un brouillon de premier jet, le tapuscrit est abondamment corrigé, et la fin entièrement réécrite.

Foch retrace dans son brouillon le déroulement de cette bataille décisive, puis rend hommage au soldat français : « Le poilu de Verdun avait non seulement épargné au pays, le désastre, barré la route à l'invasion, "non, ils ne passeront pas", mais encore grâce à sa valeur, sur le front d'Occident, la Victoire était en marche, et le monde arraché à l'angoisse apprenait que sur la terre de France une fois de plus, le Droit triomphait de la Force. Morts de Verdun, dormez en paix, ensevelis dans l'immortalité. Votre exemple nous reste et nous dit l'art de faire la victoire chez un grand peuple »...

ON JOINT le tapuscrit du texte définitif ; et qq documents relatifs à l'organisation de cette cérémonie, dont un brouillon de lettre de Foch au Maire de Verdun, et une l.s. du général de LARDEMELLE, gouverneur militaire de Metz, à Foch.

392. **John FRANKLIN** (1786-1847) explorateur britannique, gouverneur de la Tasmanie ; il mourut avec ses hommes lors d'une expédition dans l'Océan Arctique pour découvrir le passage du Nord-Ouest. L.A.S., [Londre] 8 juin, à J.B. PENTHAND ; 4 pages in-4 avec adresse, cachet cire rouge (petite découpe. en bas du premier feuillet) ; en anglais. 400/500

Il exprime des vœux pour la santé de son correspondant, et pour sa prochaine venue à Londres. Il le remercie pour ses félicitations concernant l'honneur que la Société Géographique de Paris lui a fait pour ses récents travaux de découverte. Il a reçu aussi une marque de distinction de S.A.R. le duc d'Orléans qui lui a fait hommage d'un élégante tabatière dont le couvercle est orné d'un excellent portrait du duc ; il prie son ami d'en faire part à la presse française, et accueille avec empressement sa suggestion de lui faire expédier la médaille d'or de la Société Géographique par l'intermédiaire de l'Ambassadeur britannique à Paris et du sous-secrétaire d'État aux Affaires étrangères Mr. BACKHOUSE... Il a envoyé la communication de M. BRONGNIART à Sir Edward PARRY ; celui-ci aura grand plaisir s'il peut aider Brongniart à enrichir les collections d'histoire naturelle...

393. **Joseph GALLIENI** (1849-1916) maréchal. L.A.S., Tananarive 13 avril [1897], à M. Tribe ; 1 page in-8 (pet. fente réparée). 400/500

INTÉRESSANTE LETTRE DU GOUVERNEUR GÉNÉRAL DE MADAGASCAR APRÈS LA DÉPOSITION DE LA REINE RANAVALONA III.

... « Mes affaires ici vont de mieux en mieux et le départ de la Reine nous a procuré des résultats absolument surprenants au point de vue de la pacification. Je commence à pouvoir affirmer que nous aurons encore des faits de fédéralisme pendant la bonne saison, mais pas d'insurrection. Je serre la population Hova dans la main et je commence à m'occuper fermement de la pénétration dans le pays Sakalava. Cependant, on semble s'être ému au ministère de la déposition de la Reine. Inutile de vous dire que si cette mesure est désapprouvée, je reprends de suite la route de France »...

394. [**HENRI V, duc de Bordeaux puis comte de Chambord** (1820-1883) prétendant légitime au trône de France]. DOSSIER de documents imprimés. 250/300

CALENDRIER DIEUDONNÉ, ou la Gloire des Bourbons, dédié à Monseigneur le Duc de Bordeaux, pour 1822 (Paris, Librairie monarchique de N. Pichard ; 2 pages obl. gr. in-fol.). Chaque feuille est ornée de trois gravures (*Apothéose du Duc de Berry, Songe de la Duchesse de Berry...*), et comporte, outre un calendrier semestriel précisant les fêtes des saints et des événements de l'histoire de France, une liste d'« écrivains royalistes » ou de « victimes de la Révolution », et des textes de saint Louis, Louis XIV, Louis XVI, Marie-Antoinette, le duc et la duchesse de Berry, etc. – 5 brochures ou plaquettes : *Mariage de Henri de France. Relation populaire*, novembre 1846 ; *Cour de Cassation. Mémoire en réplique pour Henri-Charles-Marie-Ferdinand-Dieudonné duc de Bordeaux, et Louise-Marie-Thérèse d'Artois, contre l'État*, 1846 ; *Henri V et les carlistes*, [1848 ?] ; *Lettres du comte de Chambord* des 1^{er} juin 1848 et 15 juillet 1848. – 4 lettres circulaires en facsimilé. – Coupures de presse, la plupart concernant l'acquisition du domaine de CHAMBORD. Plus 4 pièces manuscrites : poèmes *La Saint-Henri* et *L'Exilé*, et copies de lettres.

395. **Jean-Guillaume HYDE DE NEUVILLE** (1776-1857) agent et conspirateur royaliste en France pendant la Révolution, le Directoire et le Consulat, diplomate, ministre et homme politique de la Restauration. L.A.S. comme ancien député de la Nièvre, Létang près Sancerre 26 juin 1834, au rédacteur de *L'Écho français* ; 3 pages et demie in-4 (pet. fentes réparées). 300/400

BELLE LETTRE OUVERTE SUR SA CONDUITE POLITIQUE. « J'ai quitté la chambre en 1830 parce que je n'ai pas cru pouvoir prêter le serment imposé aux députés [...] ma conviction est en 1834 ce qu'elle était en 1830 [...] Je reste avec mes opinions, toutes mes opinions. Malgré mon attachement et mon respect profond pour cette royale famille, si indignement trompée, si indignement traitée et dont personne n'apprécie plus que moi les vertus, je ne sacrifie rien aux hommes, – mes affections n'ont aucune influence sur mes devoirs, je suis légitimiste par amour pour le pays, par amour sincère de la liberté. [...] Quant au serment, je ferai celui qui ne m'engagera qu'envers ma Patrie. Je suis prêt à jurer devant Dieu et devant les hommes, et cet engagement ne sera pas une vaine formule il sera le cri de mon patriotisme, l'impulsion libre, spontanée de mon âme, je suis prêt, dis-je, à jurer de défendre au péril de ma vie, mon Pays, son indépendance, ses gloires, ses libertés, je suis prêt à promettre au Peuple, à ce peuple dont on parle beaucoup, et dont on s'occupe si peu, de le protéger contre les abus du pouvoir de faire tous mes efforts pour qu'on allège ses charges, pour qu'on soulage ses misères [...] un jour vous saurez qu'il n'y a de solide, de durable, d'éternel que la droiture et la vérité. [...] Républicain, légitimiste, juste milieu, on reste honnête homme, quand on trouve au fond de son cœur la croyance, de la vérité ou de l'erreur que l'on poursuit – mais fouler aux pieds la morale, se jouer de ce qu'il y a de plus sacré, abuser de la force pour imposer des sermens, quand depuis 45 années tant de sermens ont été violés, quand ceux qui les prêtent semblables aux augures de Rome, ne peuvent, en quelque sorte, se regarder sans rire, [...] en vérité c'est trop prolonger un état de choses qui ne peut inspirer que du dégoût »...

396. [**JEANNE D'ARC** (vers 1412-1431)]. 10 L.A.S., juin-juillet 1912, à Régis GIGNOUX. 250/300

RÉPONSES À UNE ENQUÊTE du *Figaro*, relative au projet soumis à la Chambre des Députés tendant à faire de la fête de Jeanne d'Arc une fête nationale. Toutes ces réponses sont favorables, et la plupart en profitent pour dire ce que représente Jeanne d'Arc pour eux et pour la France.

René DOUMIC, Gabriel HANOTAUX, comte d'HAUSSONVILLE, Étienne LAMY (2), Henri LAVEDAN « *orléanais* », Frédéric MASSON, Alfred MÉZIÈRES, marquis de SÉGUR, P. THUREAU-DANGIN.

ON JOINT un exemplaire de la circulaire signée de Régis Gignoux, avec réponse a.s. en marge d'Alexandre RIBOT.

397. **Henri de JOMINI** (1779-1869) général et écrivain militaire suisse, au service de Napoléon puis de la Russie. L.A.S., 3 décembre, à une comtesse ; 1 page in-8. 120/150
« J'ai l'honneur de vous envoyer un exemplaire de la brochure dont vous m'avez parlé hier ». Il en envoie un autre à M. Thierry...
398. **Marie-Joseph de LAFAYETTE** (1757-1834) général et homme politique. L.A.S., Paris 22 janvier [1831], à la comtesse DOLOMIEU ; 1 page in-4. 500/700
Il remercie la comtesse pour ses bontés de jeudi et lui envoie « le livre et la lettre qu'une dame m'a adressés en me priant de les présenter à la Reine » [MARIE-AMÉLIE]. Il doit également remettre à la Reine « une paire de jolis sabots tournée par les mains de l'illustre KOSCIUSKO que le fils de son plus intime ami, chés qui il est mort, m'a prié d'offrir à Sa Majesté ». Il veut également faire observer à la famille royale « qu'au Musée Cosmopolite rue de Provence on voit une collection de tableaux Rama où les scènes des trois journées sont représentées admirablement. Y aller serait de la part du Roi et de la Reine à la fois une bonne action, et pour la famille Roiale un véritable plaisir »...
399. **Marie-Joseph de LAFAYETTE** (1757-1834) général et homme politique. L.A.S., Paris 1^{er} mars 1833, à M. de SAINTE-FÈRE ; 1 page petit in-4, adresse. 800/1.000
SOUVENIRS SUR LA RÉVOLUTION ET LA PRISE DE LA BASTILLE.
Il le remercie pour sa brochure, qui témoigne « du grand nombre de gardes françaises qui ont concouru à la prise de la Bastille. Je n'ai eu aucun mérite à rappeler l'autre jour que je n'y étais pas. Car toutes les Histoires du tems, et les populations contemporaines de Versailles et de Paris ont constaté que dans cette circonstance je présidais l'assemblée Nationale où je reçus en cette qualité la nouvelle apportée par les électeurs de la Capitale. J'arrivai le lendemain 15 à la tête de la députation de l'assemblée, et fus ce jour là reçu comme Commandant général ». Il se souvient de la réclamation de plusieurs gardes françaises qui demandèrent alors leurs congés, à l'instigation de leurs officiers ; il donna son entier assentiment à la distribution de ces congés, mais « le nombre ne fut pas considérable ». Il a relevé quelques autres erreurs dans l'ouvrage...
400. **[LOUIS XVI]**. MANUSCRIT, *Eloge de Louis XVI Roi de France et de Navarre*, par Jean-Baptiste de VERNINAC, « ancien vicaire général de Mgr Champion de Cicé, archevêque de Bordeaux et Garde des Sceaux de France », [1816] ; 76 pages in-fol. en 3 cahiers liés par des rubans de soie mauve. 120/150
Éloge destiné à concourir au prix extraordinaire proposé par l'Académie des sciences, inscriptions et belles-lettres de Toulouse pour le 1^{er} janvier 1816 [deux prix furent décernés dans la séance publique du 28 août 1817]. « Ombre malheureuse de Louis XVI console toi ! Les hommes qui te poursuivaient ont été renversés. Le Trône des Bourbons est rétabli ». Etc.
401. **LOUIS XVIII** (1755-1824) Roi de France. P.S., château des Tuileries décembre 1815 ; 1 page et demie in-fol. 2.500/3.000
LOI DE BANNISSEMENT DE LA FAMILLE BONAPARTE. Ce document, préparé notamment par le duc Decazes (les 3 dernières lignes sont de sa main), dont la date est restée en blanc et qui n'a pas été contresigné, est une PREMIÈRE VERSION DE LA LOI DU 12 JANVIER 1816 : l'article 3 sera modifié, la rédaction de l'article 4 sera légèrement différente, et tous autres articles seront ajoutés, dont l'article 7 contre les « régicides ».
« Art. 1^{er}. Amnistie pleine et entière est accordée à tous ceux qui, directement ou indirectement, ont pris part à la rébellion et à l'usurpation de Napoleon Bonaparte, sauf les exceptions ci-après :
Art. 2. L'ordonnance du 24 Juillet continuera à être exécutée à l'égard des individus compris dans l'article premier de cette ordonnance [19 généraux ou officiers « qui ont trahi le Roi avant le 23 mars », et qui doivent être traduits devant des conseils de guerre].
Art. 3. Les individus compris dans l'art. 2 de la dite ordonnance [38 personnes en résidence surveillée] sortiront de France dans les deux mois qui suivront la promulgation de la présente loi. Ils n'y pourront rentrer sans l'autorisation expresse du Roi, le tout sous peine de déportation.
Art. 4. Tous les membres de la famille Bonaparte jusques au degré de frère, sœur, beau-frère et belle-sœur inclusivement et leurs descendants, sont exclus à perpétuité du Royaume, et sont tenus d'en sortir dans le délai d'un mois sous la peine portée par l'article 91 du code pénal. Ils ne pourront y jouir d'aucun droit civil ; y posséder aucun bien, titre, rentes, pensions à eux concédés à titre gratuit ; et ils seront tenus de vendre dans le délai de six mois les biens de toute nature qu'ils possederoient à titre onéreux »...
Voir reproduction page 135
402. **[LOUIS XVIII]**. 4 lettres ou pièces relatives à SES OBSÈQUES, 1824. 300/400
Hyacinthe de QUELEN, archevêque de Paris (l.a.s., 22 octobre, à Charles X, à propos de la situation juridique embarrassante dans laquelle il se trouve pour ces obsèques, concernant le rôle du Grand Aumônier et la sépulture des Rois de France à Saint-Denis). Duc de DOUDEAUVILLE, ministre de la Maison du Roi (minute de sa réponse, 23 octobre : le Roi considère que c'est le Grand Aumônier qui doit célébrer l'office et la cérémonie d'inhumation). Gustave prince de CROÿ, Grand Aumônier de France (l.s., 24 octobre, au duc de Doudeauville, sur les volontés du Roi pour les obsèques ; il a invité le curé de Saint-Denis à la cérémonie funèbre). « Extrait du Cérémonial qui sera observé pour le transport du corps de feu S.M. Louis XVIII, du Château des Tuileries à l'Eglise Royale de St Denis ».

403. **LOUIS-PHILIPPE** (1773-1850) Roi des Français. P.A.S. et 2 P.A., juillet-août 1830 ; 1 page in-fol. et 2 pages in-4. 600/800
 BEL ENSEMBLE SUR LA RÉVOLUTION DE JUILLET.
Neuilly-sur-Seine 29 juillet 1830. « Voulant envoyer Félix LEREBOURS à Joigny, où se trouve actuellement notre fils aîné le Duc de Chartres, nous lui avons expédié nous-mêmes la présente que nous avons signé, espérant que toutes les autorités quelconques auxquelles il pourrait être dans le cas de l'exhiber, voudront bien la considérer comme un passeport, l'état actuel des choses ne me permettant pas de lui en faire expédier un dans les formes ordinaires »... Ce document est visé et signé au dos par les membres de la Commission Municipale (Casimir Périer, Lobau, Sebastiani, le général Gérard, et le maire de Batignolles-Monceaux).
Juillet 1830. Distribution quotidienne de ses loges au Théâtre Français et au « Grand Opéra », du 7 au 27 juillet : à la princesse de Castelcalca, Mmes de Dolomieu, de Courbonne, de La Tour du Pin, Lady James Hay, l'amiral Sercey, MM. de Montesquiou, Oudard, Pasquier, etc.
[Début août 1830]. BROUILLON DE PROCLAMATION : « Braves Parisiens, mes chers compatriotes, la voix nationale m'a appelé au Trône pour réparer les maux que faisaient à la Patrie, une grande violation des loix. C'est cette grande institution qui doit assurer parmi nous le triomphe de la cause sacrée de la liberté, tout en faisant respecter au dehors notre indépendance nationale »... Il évoque aussi le « souvenir amer de la perte de ceux qui ont trouvé une mort glorieuse en combattant pour nos libertés & en défendant nos loix »...
 ON JOINT une L.A.S. de Ferdinand d'ORLÉANS, à sa mère Marie-Amélie, Joigny 1^{er} août [1830] (1 p. in-8) : « Quel beau mouvement que celui de Paris & de toute la France ! Tout le département de l'Yonne a les couleurs nationales »...
404. **MARINE.** 5 lettres ou pièces autographes, XVIII^e-XIX^e siècle. 250/300
 Victor-Guy DUPERRÉ (l.a.s., 12 septembre 1840, au chancelier Pasquier, président de la Chambre des Pairs), Jean-Raymond de LACROSSE (p.a., « Armement de la flotille française calculé pour porter environ 70.000 hommes et 4.000 chevaux avec l'artillerie »...), Louis-Charles de LATOUCHE DE TRÉVILLE (l.a.s., Rochefort 4 décembre 1762, au marquis de Montansier), François-Étienne de ROSILY-MESROS (l.a.s., 8 floréal VIII, au citoyen Lepage), Paul-Édouard de ROSSEL (l.a.s., 1^{er} novembre 1814, à M. Pellenc).
405. **Giuseppe MAZZINI** (1805-1872) patriote et révolutionnaire italien. P.A.S., 1858 ; 1 page obl. in-12. 250/300
 « L'Ange du martyr est le frère de l'Ange de la victoire ; mais nous savons, depuis le Christ, que c'est seulement lorsque le premier lève ses yeux de la Terre au ciel que Dieu envoie le second réaliser une nouvelle ligne de sa pensée sur la Terre ».
406. **Albert I^{er} de MONACO** (1848-1922) prince de Monaco, explorateur. L.A.S., Paris 2 février 1898, [à Flora SINGER] ; 4 pages in-8 à son chiffre couronné. 1.200/1.500
 MAGNIFIQUE RÉFLEXION SUR L'ÉTAT DE LA FRANCE, ALORS QUE SE LANCE LA CAMPAGNE POUR LA RÉVISION DU PROCÈS DE DREYFUS.
 Dans l'agitation qui tourmente aujourd'hui la France, il voit d'abord l'intensité de la vie moderne qui produit une nervosité qui met la confusion dans les esprits : « c'est la course à l'abîme. Je vois l'œuvre des savants et des penseurs anémiée dans le militarisme ; et tandis qu'un instinct supérieur de conservation retient encore les armées, le rut inassouvi de la guerre lever des rivalités politiques désastreuses pour les peuples ; des ambitions stériles autour des clochers ; des fureurs surannées entre les religions et les races. Je vois la lie des sentiments humains soulevée dans le fond des âmes, obscurcir l'influence des génies [...]. Parler au vingtième siècle de fanatisme, d'antisémitisme, de passions religieuses, de haines entre les hommes parce qu'ils sont nés ici ou là sur notre planète ? Quelle négation de la perfectibilité humaine ! Quelle évocation de mœurs tortionnaires et d'iniquités ; quel soufflet pour l'orgueil de notre race ! Et l'on dit que la France qui secourut tant de fois des races opprimées, qui enfanta les libertés de la conscience réveillerait le fanatisme avec son cortège de férocités ? [...] À quoi donc aurait servi le travail des savants qui cherche les lois de l'Univers ; et celui des penseurs qui redresse les âmes ? »... Il refuse le règne de la passion, il croit à l'élan généreux de la France : la France « retrouvera sa sérénité dans la condamnation de ceux qui soufflent l'injustice aux heures de tempête, quand il faudrait écouter les hommes qui vont à la lumière et qui parlent clair : ceux dont la voix réveille aujourd'hui un remords. Il faut sauvegarder la clairvoyance des juges par la pleine lumière du jour, quand un crime bouleverse la conscience publique et multiplie l'erreur sous les pas des hommes. [...] La France ne mêlera point aux glorieux chapitres de son histoire quelques pages indignes d'elle, où vibrerait pour toujours un cri d'innocence étouffé par une clameur barbare ! »...
 ON JOINT une L.A.S. de Flora SINGER à un directeur de journal proposant de publier la lettre du prince de Monaco, et une note expliquant pourquoi on le dissuada de la rendre publique.
407. **NAPOLÉON III** (1808-1873) Empereur. L.A.S. « Louis-Napoléon », Rome 23 décembre 1823, à SON ONCLE [JÉRÔME BONAPARTE] ; 1 page in-4. 400/500
 « J'espère que vous accueillerez avec bonté les vœux que je forme au renouvellement de l'année pour votre bonheur et celui de votre famille. Croyez qu'ils sont sincères. Il m'eût été bien doux de vous les exprimer de vive voix et ce n'est pas sans chagrin que j'ai dû renoncer à cette douce satisfaction. Je ne m'en consolerais que si j'avois l'espérance de vous embrasser avant mon retour en Allemagne »...

Sortiront de France dans les deux mois qui suivront
la promulgation de la présente loi, et n'y pourront
revenir sans l'autorisation expresse du Roi, le tout
sous peine de déportation.

art. 4.

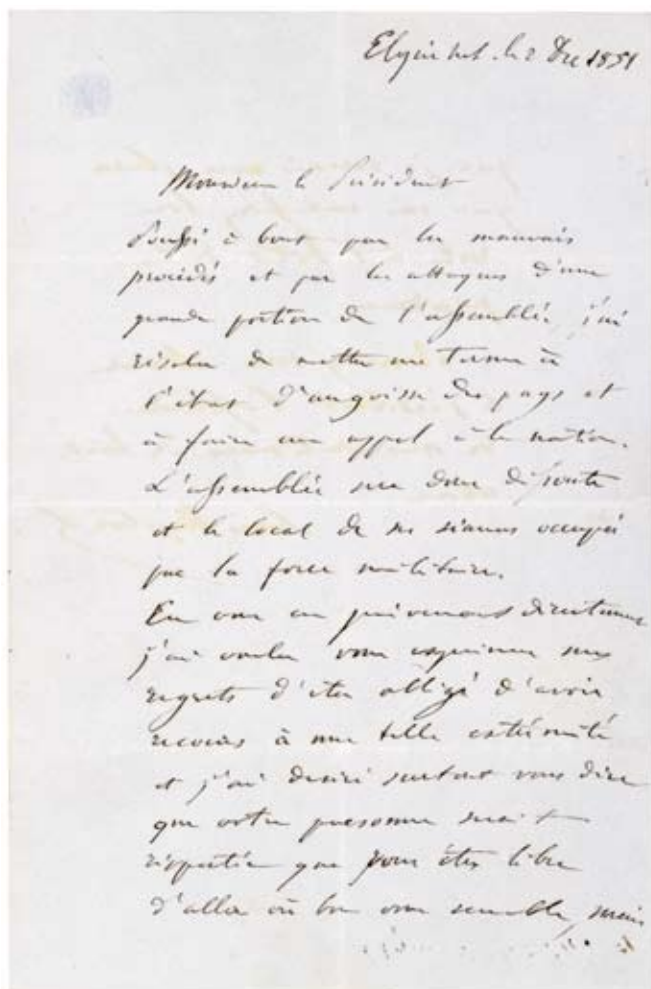
Pour les membres de la famille Bonaparte
jusqu'au degré de frère, sœur, beau-frère et belle-sœur
inclusivement et leurs descendants, sont exclus à
perpetuité du Royaume; et sont tenus d'en sortir dans
le délai d'un mois sous les peines portées par
l'article 91 du code pénal.

Ils ne pourront y jouir d'aucun droit civil; y
posséder aucun bien, être, rester, passer à quel
conclure à titre gratuit; et ils seront tenus de vendre
dans le délai de six mois les biens de toute nature
qu'ils posséderont à titre onéreux.

Donné au château des Thuilleries le jour
du mois de décembre de l'an de grâce 1815 et de
notre règne le 21

Louis.

Par le Roi,



408. **NAPOLÉON III.** L.A.S. « Louis Napoléon B », Élysée national 2 décembre 1851, au PRÉSIDENT DE L'ASSEMBLÉE LÉGISLATIVE, André DUPIN aîné ; 1 page et demie in-8 sur papier bleu à son chiffre, montée sur onglet dans un album in-fol., rel. maroquin rouge in-fol., titre en lettres dorées avec fleuron sur le plat sup., cadre int. de filets dorés (Aussourd). 2.000/2.500

PRÉCIEUSE LETTRE HISTORIQUE ANNONÇANT LE COUP D'ÉTAT.

« Poussé à bout par les mauvais procédés et par les attaques d'une grande portion de l'assemblée, j'ai résolu de mettre un terme à l'état d'angoisse du pays et à faire un appel à la nation. L'assemblée sera donc dissoute et le local de ses séances occupé par la force militaire.

En vous en prévenant directement j'ai voulu vous exprimer mes regrets d'être obligé d'avoir recours à une telle extrémité et j'ai désiré surtout vous dire que votre personne serait respectée que vous êtes libre d'aller où bon vous semble, mais que je verrais avec plaisir que vous voulussiez bien rester à l'hôtel de la présidence »...

Au dos, Dupin a noté : « Reçue à 8^h du matin après le coup d'État exécuté par l'envahissement du Palais ».

On a relié à la suite de cette lettre, une P.A.S. de BENOIST D'AZY, « fait en séance le deux décembre 1851 pour le président consigné ». Il s'agit d'un décret rendu quelques heures plus tard par les quelque 300 membres de l'Assemblée, réunis à la Mairie du X^e arrondissement (rue de Grenelle) sous la vice-présidence de Benoist d'Azy :

« République française.

L'assemblée nationale décrète :

Vu le décret qui transporte à l'Assemblée nationale le pouvoir exécutif :

Décète : le général de division OUDINOT est nommé commandant en chef de l'armée de Paris et de la Garde nationale de Paris »...

Ont aussi signé : Louis VITET, vice-président, Th. Grimault, F. Chapot et J. Moulin, secrétaires (1 page in-fol., un coin déchiré et réparé). [Le général Charles-Nicolas-Victor OUDINOT, fils du maréchal, député de la Meuse, fut très vite arrêté et emprisonné au Mont Valérien.]

Deux lithographies sont reliées en tête de l'album : le portrait officiel de Louis-Napoléon Bonaparte lors de son élection à la Présidence de la République (Paris, A. Bes et F. Dubreuil) ; et un portrait de Dupin par Honoré DAUMIER, de la série « Les Représentants représentés » (Aubert et Cie).

Ancienne collection du Dr LUCIEN-GRAUX (VII, n° 181).

409. **NAPOLÉON IV** (1856-1879) Prince Impérial, fils de Napoléon III. MANUSCRIT autographe signé « Louis-Napoléon », *Version Latine. Les Gaulois à Rome*, 2 juin 1870 ; 1 page in-4 (petit manque à une coin sans toucher le texte). 300/350
- VERSION LATINE DU PRINCE IMPÉRIAL SUR L'INVASION DE ROME, UN MOIS AVANT LA GUERRE DE 1870. Le devoir présente de nombreuses corrections au crayon du professeur du Prince.
- « Partout où les clameurs des ennemis, les gémissements des femmes et des enfants, le pétilllement des flammes et le fracas des toits qui s'écroulaient attiraient l'attention, l'on pouvait voir les Romains effrayés détourner avec horreur leur esprit leur visage et leurs yeux d'une telle scène. Ils semblaient ammenés en cet endroit par la fortune au spectacle de la ruine de leur patrie »... Etc.
410. **Adam Albrecht, comte NEIPPERG** (1775-1829) officier autrichien, grand-maître du Palais de Marie-Louise, qu'il épousa. L.A.S., Parme 8 avril 1822, à un ami ; 1 page in-4. 200/250
- Au sujet de la comtesse BONAVELLI, « Sa Majesté Madame l'archiduchesse [MARIE-LOUISE] me charge de vous dire, qu'Elle a été charmé de pouvoir faire quelque chose qui vous soit agréable. Quoique le système soit contraire à ce qu'il soit accordée une pension fixe à M^{me} la Comtesse – Sa Majesté lui envoie une gratification de six cent francs », et elle « lui enverra de temps à autres, et à des époques indéterminées des gratifications de ce genre. Notre pauvre SCARAMPI perd presque entièrement la tête à Milan. Sa pauvre femme est bien à plaindre. Si S. M^{te} l'Empereur vient à Venise, nous nous verrons surement »...
411. **RESTAURATION**. 22 lettres ou pièces. 400/500
- Minute de la déclaration de Saint-Ouen (avec d'intéressantes variantes et des passages biffés, Compiègne avril 1814). État nominatif des hommes employés au train d'artillerie de la Garde Nationale, blessés le 30 mars 1814 dans la plaine de Vincennes (9 avril 1814, signé par le préfet CHABROL). Minutes de 5 lettres écrites de Gand par BLACAS D'AULPS (19-25 mai 1815). Rapport avec copies d'extraits du *Moniteur* sur l'attitude du comte GARAT et sa responsabilité dans le régicide de Louis XVI. Copies du Cérémonial de la Cour de France, pour les baptême, sacre, mariages et obsèques de 1606 à 1825, avec détail des dépenses. État des dépenses du général DONNADIEU depuis l'entrée du Roi en 1814 (avec apostille a.s. de CHARLES X, accordant une gratification en 1826). Offre de services adressée à Franchet, directeur général de la Police du Royaume, par l'improvisateur Eugène de PRADEL (1827). 8 rapports journaliers du comte de BROSSARD pour le ministre de la Maison du Roi (juin 1828-mars 1829) sur les mouvements de la famille royale, une tentative d'attentat contre Charles X, diverses rumeurs de mécontentement, les menus événements à Saint-Cloud et aux Tuileries, etc.
412. **RÉVOLUTION DE 1830**. 8 lettres ou pièces. 500/600
- Odilon BARROT (rapport a.s. au général de La Borde, 28 juillet). Affiche du *Journal du commerce (Paix ! Liberté !!! 28 juillet)*. René VERRIER, garde champêtre à Saint-Étienne près Tours (rapport a.s. sur l'arrestation du comte de PEYRONNET, 2 août). P.J. de BÉRANGER (l.a.s. à Thiers, 3 août, sur l'arrestation de Fortoul au Corps législatif). Général PAJOL, gouverneur de Paris (l.a.s., Coignières 4 août, sur le départ de Charles X et de la famille royale de Rambouillet vers Chartres). Certificat signé par plusieurs gardes nationaux dont E. BABEUF, fils du révolutionnaire (relation de la conduite de Grosse-Durocher pendant les journées des 27, 28 et 29 juillet, et à l'attaque de la caserne de la rue de Babylone). Baron de SCHONEN (l.a.s., [Cherbourg] 16 août, avis de l'embarquement et du départ de Charles X). Princesse de POLIGNAC (l.a.s., 14 décembre, au chancelier Pasquier, pour obtenir l'autorisation de voir son mari au Luxembourg). ON JOINT un poème a.s. du comte de Peyronnet, château de Ham 6 septembre 1835.
413. **RÉVOLUTION DE 1848**. 5 documents manuscrits. 300/400
- Lettre anonyme à Louis-Philippe à propos des banquets (22 février) ; communiqué écrit par Camille FAIN sur la formation d'un nouveau gouvernement (24 février) ; proposition de nouveau gouvernement (Arago, Ledru, Lamartine, Dupont, Garnier-Pagès) remise au bout d'une baionnette à la Chambre au député Bergevin qui se trouvait près de la duchesse d'Orléans (24 février) ; très intéressants « Détails particuliers sur l'abdication du Roi » par le marquis de FLERS d'après le témoignage de son ami le comte de Montalivet ; extrait d'une lettre du maréchal Bugeaud à Léonce de Lavergne (19 octobre). ON JOINT *Le Moniteur universel* du 25 février et le tirage extraordinaire des 25-26 février.
414. **Claude-Henri de SAINT-SIMON** (1760-1825) philosophe et économiste. L.A., 13 frimaire XIII (4 décembre 1804), à M. RIHOUE, à Paris ; 1 page 3/4 in-4, adresse. 500/700
- SUR SES DÉMÊLÉS FINANCIERS AVEC SON ANCIEN ASSOCIÉ, LE COMTE DE REDERN. [Il avait connu le comte de Redern, diplomate allemand, avant la Révolution ; leur association pour spéculer sur les biens nationaux fut liquidée en 1799, mais le contentieux se poursuivit au moins jusqu'en 1812, date à laquelle fut publié un court *Mémoire introductif de M. de Saint-Simon sur sa contestation avec M. de Redern*. Saint-Simon fit encore appel à son ancien ami, en 1814. M. Rihouet était le chargé d'affaires de Redern.]
- Il le prie de lui renvoyer la lettre destinée à M. de Redern. « Cette lettre contient une exagération que je veux retrancher. J'y dis que je vis du travail de mes mains et la vérité est que je n'en vivrai qu'après que mon apprentissage sera fini puisque dans ce moment il ne me rapporte rien. J'espère que je pourrai me passer de cette ressource j'ai écrit a M. de SEGUR pour lui demander de s'employer pour me faire avoir une place, ma position comme bien vous l'imagines est extrêmement penible et j'ai bien besoin que l'intéret que vous y prenez ne diminue pas elle se trouve cependant un peu améliorée dans ce moment par le parti qu'à pris une personne avec laquelle je demeurois de se placer dans une maison d'éducation ce qui a diminué ma charge, mais la vie d'hotel garni est bien contrariante et

bien chere si j'avois seulement de quoi acheter un lit quelques chaises et une table j'en sortirois sur le champ et de ce moment mon sort seroit très amelioré ». Il aimait récupérer les 500 francs restant dûs « sur la maison de Lussan : « vous me renderies le service le plus capital et vous me fourniries par la les moyens de faire le premier pas dans la carriere d'une vie calme qui est maintenant l'unique objet de mes desirs »...

ON JOINT une P.A.S., Alençon 1^{er} mai 1812, lettre de change tirant sur M. Becq à Paris (1 p. obl. in-8, cachets fiscaux).

415. **Charles-Maurice de TALLEYRAND** (1754-1838) ministre et diplomate. L.A.S. (paraphe), Londres 16 juin [1831, à sa nièce, la duchesse de DINO]; 2 pages et demie in-8. 700/800

« Je t'avoue, ma chère enfant, qu'au milieu de toutes les contrariétés que nous avons éprouvées depuis six mois pour faire placer convenablement Alexandre [fils de la duchesse], j'ai éprouvé un grand plaisir à te savoir à Arras lorsque DON PEDRO [l'ex-empereur du Brésil] est arrivé a Cherbourg. – Les choses que l'on désire aujourd'hui deviendroient un malheur si on les obtenoit. – Ce qu'il y a de mieux quand on a une place c'est de la bien faire et d'y rester sans faire parler de soi en aucune manière. – Où en serions-nous si tu étois partie pour le Brésil ? – Je suis ici à suivre des affaires très difficiles : ma santé n'en a pas encore notablement souffert ; mais je me fatigue. J'ai conduit des affaires de tout genre dans ma vie : aucune ne présente plus de difficultés que celle de la Belgique »... Il donne des nouvelles de Pauline (fille de la duchesse), atteinte de rougeurs...

416. **Charles-Maurice de TALLEYRAND**. L.A.S., Londres 23 septembre [1834 ?, à Lady WESTMORELAND]; 1 page et demie in-8. 400/500

« Decidement je retourne en France, mes affaires m'y rappellent. La conference ne se reunit plus, et vous n'êtes pas a Londres : qu'y ferois je ? – Je voudrois bien être sur d'avoir de vos nouvelles : c'est rue S^t Florentin à Paris qu'il faut m'écrire. Vous ne vous souvenes pas que c'est là ou j'ai eu le bonheur de vous voir pour la première fois : je ne l'ai jamais oublié »...

417. **Charles-Maurice de TALLEYRAND**. L.A.S., le 17, à Gabriel DELESSERT ; 3/4 page in-8, adresse avec cachet de cire rouge à ses armes (portrait gravé joint). 250/300

« Je fais des milliers de remerciements à monsieur de Lessert. Je regarde la nouvelle qu'il a la bonté de m'écrire comme très importante. Monsieur de Lessert est plein d'attention pour les personnes qui sont amies de sa famille : et je suis heureux qu'il veuille bien me compter dans ce nombre »...

ON JOINT une L.A.S. de la Princesse de Talleyrand à un marquis et ambassadeur, Calais 2 mai (1 p. in-4).

418. **Arthur Wellesley, duc de WELLINGTON** (1769-1852) général et homme politique anglais, le vainqueur de Waterloo. L.A.S., Londres 25 janvier 1835, à Son Excellence le général comte SEBASTIANI ; 1 page in-4 ; en français. 250/300

« Je me trouve dans la nécessité d'aller au Palais S^t James à une heure et demi pour assister à la réception de l'Adresse de la Chambre des Pairs. Mais je serai bien heureux de recevoir Votre Excellence en Piccadilly à l'heure qui vous conviendra »...